



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Affaire suivie par : Meredith Belliard
Direction Générale des Services
Service Economie Sociale et Solidaire
Tel : 01 45 11 65 45

Saint-Maur-des-Fossés, le 3 mars 2025

Madame, Monsieur,

La ville de Saint-Maur des Fossés adoptait en juin 2021 son plan de soutien et de développement de l'Economie Sociale et Solidaire « St Maur, ville d'initiatives solidaires ».

Pour confirmer son engagement sur ces sujets de développement durable, la Ville a voté en Conseil Municipal le 27 juin dernier, un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER).

En faisant ainsi évoluer sa commande publique, la Ville de Saint-Maur intègre des objectifs responsables et des ressources durables, valorisant les entreprises qui s'engagent sur le plan environnemental et social, et contribuent au développement d'une économie vertueuse qui profite pleinement au territoire.

Afin de vous accompagner dans ces évolutions réglementaires, de vous faciliter l'accès à la commande publique et aux opportunités de co-traitance, c'est avec plaisir que la Ville de Saint-Maur-des fossés vous invite à la tenue d'une matinale des entreprises à l'Hôtel de Ville :

Vendredi 11 avril à partir de 8h
Hôtel de Ville – Salle des fêtes

« FORUM DES ENTREPRISES RESPONSABLES »

Au regard des enjeux environnementaux et sociétaux, il est important pour la Ville de partager ces expériences pour contribuer à un tissu économique local dynamique et innovant.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence par courriel à l'adresse : **service.ess@mairie-saint-maur.com**

Dans l'attente du plaisir de vous y rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Pierre-Michel DELECROIX

Maire de Saint-Maur-des-Fossés